

Procès-verbal de la séance ordinaire du 21 juin 2016

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA-VALLÉE-DU-RICHELIEU
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU**

Procès-verbal de la séance ordinaire enregistrée tenue le mardi 21 juin 2016 à compter de 19 :30 heures par le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu, au lieu habituel des séances du Conseil, 1060, rue du Moulin-Payet.

Sont présents, monsieur le Maire, Denis Campeau ainsi que mesdames et messieurs les Conseillers, Lucie Beaudoin, Dominique Rougeau, Pierre Lauzon, Bernard Archambault, et Roger Paquette tous, formant quorum sous la présidence du Maire.

Madame Chantal Denis est absente et excusée.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Joscelyne Charbonneau, est également présente.

• **Ouverture de la séance**

Le Maire souhaite la bienvenue et il rappelle que les séances publiques du Conseil municipal sont enregistrées et il ouvre la séance ordinaire à 19 : 34 heures.

* * * * *

1 Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 2016-06-170

Il est proposé par monsieur Bernard Archambault, appuyé par madame Lucie Beaudoin, et résolu :

Que le Conseil municipal adopte l'ordre du jour tel que proposé tout en laissant ouvert le point 8 *Affaire nouvelle* jusqu'à la fin de la présente séance.

Adoptée à l'unanimité

* * * * *

2 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2.1 Conseil municipal

Rapport mensuel du Maire

Verbalement, le Maire fait rapport et suivi sur les différents dossiers traités et à traiter depuis la dernière séance. Il informe les personnes présentes sur différents sujets, entre autres sujets de sa présence au Congrès de l'Association des plus beaux villages du Québec qui se tenait du 18 au 20 mai 2016 et au Congrès de la Fédération Histoire Québec où il y a eu remise des prix patrimoine le 21 mai 2016 à Saint-Jean-sur-Richelieu. Il mentionne également le succès de la journée de l'Arbre qui s'est tenue le 22 mai 2016 et l'hommage aux Patriotes qui s'est tenu le 23 mai 2016. Il indique également qu'il a donné une entrevue pour l'émission « La visite » sur la station MA-TV qui a pour but de promouvoir les villages de la région. Il mentionne aussi qu'il a participé à la remise de prix de Recyc-Québec, qu'il a eu une rencontre préparatoire où il célébrera un mariage sur le territoire de la Municipalité et qu'il a participé au colloque sur l'outil de développement et de mise en valeur de la zone agricole (ODZA) à la MRC de la Vallée-du-Richelieu. Il informe également qu'il a accueilli quatre (4) nouvelles familles qui sont établie dans la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu.

* * * * *

RÉSOLUTION 2016-06-171

**Autorisation de dépenses
Exposition agricole de Calixa-Lavallée 2016**

Il est proposé par monsieur Bernard Archambault, appuyé par monsieur Roger Paquette, et résolu :

Que le Conseil municipal autorise des dépenses au montant de 160 \$ pour l'achat de 4 billets pour le vendredi 8 juillet 2016 à 40 \$ chacun pour la participation des Conseillers, madame Lucie Beaudoin et monsieur Pierre Lauzon au souper du vendredi 8 juillet, et dont 2 billets seront tirés à la séance du Conseil, le tout dans le cadre de l'exposition agricole de Calixa-Lavallée.

Que les conjoints des conseillers (ères) paient eux-mêmes le prix des billets.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 2016-06-172

**Formation par la Fédération québécoise des municipalités (FQM) :
Communication avec les médias,
le 28 septembre 2016 à Québec (pré-congrès annuel)**

Considérant la participation du Maire au Congrès annuel 2016 de la FQM qui se tient du 29 septembre au 1^{er} octobre 2016 à Québec ;

Considérant que la formation se donne en pré-congrès le 28 septembre 2016;

En conséquence, il est proposé par monsieur Pierre Lauzon, appuyé par madame Lucie Beaudoin, et résolu :

Que le Conseil municipal autorise les dépenses au montant de 265 \$ taxes applicables en sus pour la participation du Maire, monsieur Denis Campeau à une formation en Communication avec les médias qui se tient en pré-congrès de la FQM le 28 septembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

* * * * *

RÉSOLUTION 2016-06-173

**Achat d'un microphone USB professionnel
pour appel vidéo sur ordinateur**

Il est proposé par monsieur Bernard Archambault, appuyé par monsieur Roger Paquette, et résolu :

Autorisation de dépenses au montant de 69,75 \$ taxes applicables en sus pour l'achat d'un microphone USB professionnel pour appel vidéo sur ordinateur

Que le Conseil municipal autorise les dépenses au montant de 69,75 \$ taxes applicables en sus pour l'achat d'un microphone USB professionnel pour appel vidéo sur ordinateur.

Adoptée à l'unanimité

* * * * *

Procès-verbal de la séance ordinaire du 21 juin 2016

2.2 Gestion financière et administrative

RÉSOLUTION 2016-06-174

Présentation et adoption des comptes payés et à payer

Il est proposé par monsieur Denis Campeau, appuyé par madame Lucie Beaudoin, et résolu :

Que le Conseil municipal approuve les comptes payés et à payer présentés ce 21 juin 2016 avec dispense de lecture de la liste au montant total de 171 646,03 \$ au 31 mai 2016.

(Note aux lecteurs : *seuls les comptes au montant de 500 \$ et plus sont lus et expliqués par le Maire*).

Description	Montant
Factures à payer présentées au 31 mai 2016	19 081,61 \$
Factures payées au 31 mai 2016	152 584,42 \$
Total au 31 mai 2016	171 646,03 \$

Adoptée à l'unanimité

* * * * *

• Dépôt de l'état de revenus et dépenses

L'état de revenus et dépenses au 31 mai 2016 de la Municipalité est déposé ainsi que celui pour la période de mai 2015 (1^{er} janvier au 31 mai).

RÉSOLUTION 2016-06-175

Facture du vérificateur comptable de la Municipalité pour vérification des états financiers au 31 décembre 2015

Il est proposé par monsieur Bernard Archambault, appuyé par madame Dominique Rougeau, et résolu :

Que le Conseil municipal autorise le paiement de la facture du vérificateur comptable de la Municipalité Benoit Dubord, CPA, pour la vérification des états financiers au 31 décembre 2015 au montant de 8 500 \$ taxes applicables en sus.

Adoptée à l'unanimité

* * * * *

2.3 GREFFE

RÉSOLUTION 2016-06-176

Procès-verbal séance ordinaire du 17 mai 2016

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 17 mai 2016 a été distribuée électroniquement aux Membres du Conseil avant la tenue de la présente, que tous déclarent en avoir pris connaissance, en être satisfaits et tous renoncent à sa lecture ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Roger Paquette, appuyé par madame Dominique Rougeau, et résolu :

Que le Conseil municipal adopte, avec dispense de lecture, le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 17 mai 2016.

Adoptée à l'unanimité

* * * * *

RÉSOLUTION 2016-06-177

Autorisation de dépenses pour l'inscription de la directrice générale pour sa participation au colloque de la Zone Montérégie est de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) qui se tiendra le 15 septembre 2016 de 8h30 à 17h à Beloeil

Il est proposé par monsieur Pierre Lauzon, appuyé par madame Lucie Beaudoin, et résolu :

Que le Conseil municipal autorise la dépense au montant de 150 \$ taxes applicables en sus, pour l'inscription de la directrice générale pour sa participation au colloque de la Zone Montérégie est de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) qui se tiendra le 15 septembre 2016 de 8h30 à 17h à Beloeil

Adoptée à l'unanimité

2.3 RÈGLEMENT

* * * * *

2.5 AVIS DE MOTION

AVIS DE MOTION

**Pour adoption du règlement n° 2016-08
relatif à la tarification des coûts des travaux d'entretien
et de nettoyage du cours d'eau : Ruisseau des Aulnaies**

Je, Bernard Archambault, Conseiller, donne avis de motion avec dispense de lecture en vertu de l'article 445 du *Code municipal du Québec*, à l'effet que je présenterai pour adoption lors d'une séance ultérieure de ce Conseil, un règlement intitulé : Règlement n° 2016-08 relatif à la tarification des coûts des travaux d'entretien et de nettoyage du cours d'eau : Ruisseau des Aulnaies.

Conformément à l'Article 445 du Code municipal du Québec, une copie dudit projet de règlement a été transmise aux Membres du Conseil municipal le 13 juin 2016.

Donné à Saint-Antoine-sur-Richelieu, ce 21 juin 2016

* * * * *

AVIS DE MOTION

**Pour adoption du règlement de modification n° 2009-005-08
relatif aux permis et certificats**

Je, Bernard Archambault, Conseiller, donne avis de motion avec dispense de lecture en vertu de l'article 445 du *Code municipal du Québec*, à l'effet que je présenterai pour adoption lors d'une séance ultérieure de ce Conseil, un règlement intitulé : règlement de modification n°2009-005-08 relatif aux permis et certificats.

Conformément à l'Article 445 du Code municipal du Québec, une copie dudit projet de règlement a été transmise aux Membres du Conseil municipal le 13 juin 2016.

Donné à Saint-Antoine-sur-Richelieu, ce 21 juin 2016

* * * * *

AVIS DE MOTION

**Pour adoption du règlement de modification n° 2000-05-09
relatif au stationnement**

Je, Bernard Archambault, Conseiller, donne avis de motion avec dispense de lecture en vertu de l'article 445 du *Code municipal du Québec*, à l'effet que je présenterai pour adoption lors d'une séance ultérieure de ce Conseil, un règlement intitulé : règlement de modification n° 2000-05-09 relatif au stationnement.

Conformément à l'Article 445 du Code municipal du Québec, une copie dudit projet de règlement a été transmise aux Membres du Conseil municipal le 13 juin 2016.

Donné à Saint-Antoine-sur-Richelieu, ce 21 juin 2016

* * * * *

2.6 Gestion du personnel

3 SÉCURITÉ INCENDIE, SÉCURITÉ CIVILE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

3.1 Sécurité incendie

Service de protection contre l'incendie – Rapport du Comité

L'Élue responsable, madame Dominique Rougeau, commente et dépose les rapports mensuels préparés par le directeur du service de protection contre l'incendie.

RÉSOLUTION 2016-06-178

Autorisation de dépenses

Il est proposé par madame Dominique Rougeau, appuyé par monsieur Bernard Archambault, et résolu :

Que le Conseil municipal autorise les dépenses au montant estimées à 350 \$ taxes applicables en sus s'il y a lieu, comme suit :

Description	Montant
Test visuel bouteilles d'aire comprimé (montant additionnel de la résolution 2016-05-142)	350 \$
Total (taxes applicables en sus)	350 \$

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 2016-06-179

Partage de la facture entre les parents pour les frais d'intervention du Service sécurité incendie de Saint-Antoine-sur-Richelieu au 32, rue Marie-Rose, feu mineur

Considérant que l'intervention du Service sécurité incendie de Saint-Antoine-sur-Richelieu le 20 mai 2016, sur les lieux du 32, rue Marie-Rose à Saint-Antoine-sur-Richelieu est du à un méfait de cinq (5) jeunes mineurs et un (1) jeune adulte;

Considérant les frais encourus par la Municipalité pour l'intervention de son Service sécurité incendie déployé sur les lieux;

Considérant que (6) jeunes ont été appréhendés par la Sûreté du Québec;

Considérant qu'un rapport de la Sûreté du Québec a été effectué;

En conséquence, il est proposé par madame Dominique Rougeau, appuyé par monsieur Bernard Archambault, et résolu :

Procès-verbal de la séance ordinaire du 21 juin 2016

Que le Conseil municipal demande à la directrice générale de transmettre une facture à chacun des parents responsables des jeunes mineurs ainsi qu'au jeune adulte afin d'assumer les coûts de cette intervention du Service sécurité incendie en partageant la facture de la façon suivante :

Le montant de la facture à partager est de 672 \$ plus 20 \$ additionnel pour frais administratifs rajoutés à chaque facture. Montant de chaque facture individuelle : 132 \$.

Adoptée à l'unanimité

* * * * *

3.2 Sécurité civile
S/O

* * * * *

3.3 Sécurité publique

L'Élue responsable, madame Dominique Rougeau fait rapport verbal.

RÉSOLUTION 2016-06-180

Entériner la dépense :
Sécurité publique pour les services de la Sûreté du Québec

Il est proposé par madame Dominique Rougeau, appuyé par monsieur Pierre Lauzon, et résolu :

Que le Conseil municipal entérine les dépenses au montant de 110 272 \$ tel que prévu au budget 2016.

Adoptée à l'unanimité

* * * * *

4 TRAVAUX PUBLICS

4.1 Gestion des édifices municipaux

Le Maire fait rapport verbal.

Aucune autorisation de dépense

* * * * *

4.2 Transport – Voirie locale

L'Élue responsable, monsieur Bernard Archambault fait rapport verbal.

RÉSOLUTION 2016-06-181

Autorisation de dépenses

Il est proposé par monsieur Bernard Archambault, appuyé par madame Dominique Rougeau, et résolu :

Que le Conseil municipal autorise les dépenses au montant estimées à 20 650 \$ taxes applicables en sus s'il y a lieu, comme suit :

Description	Montant
Boîte de rangement pour camion	1 500 \$
Système de supports pour le camion F-150	300 \$
Scellement de fissures (référence : résolution 2016-04-115)	4 000 \$
Marquage routier (référence : résolution 2016-04-116)	16 000 \$
Laveuse à pression (02 32017 526)	350 \$
Total (taxes applicables en sus)	22 150 \$

Adoptée à l'unanimité

* * * * *

RÉSOLUTION 2016-06-182

**Appel de candidature et autorisation d'embauche
pour préposé à temps partiel aux désherbage et entretien de terrain**

Il est proposé par monsieur Bernard Archambault, appuyé par monsieur Pierre Lauzon, et résolu :

Que le Conseil municipal autorise la directrice générale à procéder à un appel de candidature au poste de préposé à temps partiel, une journée par semaine, au désherbage et entretien de terrain et à procéder à son embauche.

Adoptée à l'unanimité

* * * * *

RÉSOLUTION 2016-06-183

**Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local
Reddition de comptes 2015 (PAERRL)**

Considérant que le ministère des Transports du Québec (MTQ) a versé une compensation de 6 348 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2015, compensation telle qu'annoncée dans la lettre du ministre des Transports, monsieur Jacques Daoust, pour la subvention du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local, dossier n° 2015-57075-16-490;

Considérant que les compensations distribuées à la Municipalité, visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Considérant que la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A – Reddition de compte, laquelle annexe A identifie les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

Considérant que la présente résolution est également accompagnée de l'Annexe B – Rapport de vérification, laquelle annexe B est dûment attestée et signée par le vérificateur externe de la Municipalité;

En conséquence, il est proposé par monsieur Bernard Archambault, appuyé par madame Lucie Beaudoin, et résolu :

Que le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu informe le ministère des Transports (MTQ) de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes dont la responsabilité incombe à la Municipalité, et ce, conformément aux objectifs du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL) dans le dossier n° 2015-57075-16-490.

Adoptée à l'unanimité

* * * * *

4.3 Hygiène du milieu et cours d'eau

L'Élue responsable, monsieur Bernard Archambault fait rapport verbal.

RÉSOLUTION 2016-06-184

Facture : Ruisseau des Aulnaies

Il est proposé par monsieur Bernard Archambault, appuyé par madame Dominique Rougeau, et résolu :

Que le Conseil municipal autorise la dépense pour le nettoyage cours d'eau : Ruisseau des Aulnaies au montant de 2 578,25 \$ taxes applicables en sus.

Procès-verbal de la séance ordinaire du 21 juin 2016

Que le Conseil municipal autorise la directrice générale à facturer *aux comptes de taxes 2017 aux lots compris dans le bassin versant. (environ 200 lots). La répartition des coûts au prorata des superficies contributives du bassin versant sera facturée.*

Adoptée à l'unanimité

* * * * *

4.4 Parcs et terrains de jeux

L'Élue responsable, monsieur Roger Paquette fait rapport verbal.

RÉSOLUTION 2016-06-185

Autorisation de dépenses

Il est proposé par monsieur Roger Paquette, appuyé par monsieur Bernard Archambault, et résolu :

Que le Conseil municipal autorise les dépenses au montant estimé à 7 300 \$ taxes applicables en sus s'il y a lieu, comme suit :

Description	Montant
Tables à pique-nique, poubelles, bacs à recyclage et support à vélos et affiche de jumelage avec Dompierre-sur-Mer (PROJET PACTES RURAUX)	7 300 \$
Total (taxes applicables en sus)	7 300 \$

Adoptée à l'unanimité

* * * * *

**4.5 Immobilisations
S/O**

5 VIE COMMUNAUTAIRE (LOISIRS, CULTURE, TOURISME)

5.1 Loisirs récréatifs, sportifs et communautaires

L'Élue responsable monsieur Roger Paquette fait rapport verbal.

RÉSOLUTION 2016-06-186

Autorisation de dépenses

Il est proposé par monsieur Roger Paquette, appuyé par monsieur Pierre Lauzon, et résolu :

Que le Conseil municipal autorise des dépenses estimées à 7 200 \$ taxes applicables en sus comme suit :

Autobus Blanchard pour le transport des enfants du Camp de jour à la Colonie des grèves	
Du 27 juin au 1er juillet 2016	400,00 \$
Du 4 juillet au 8 juillet 2016	500,00 \$
Du 11 juillet au 15 juillet 2016	500,00 \$
Du 18 juillet au 22 juillet 2016	500,00 \$
Du 25 juillet au 29 juillet 2016	500,00 \$
Vernissage de l'exposition estivale à la MCED de l'artiste-peintre Réal Sabourin et d'Anne Ardouin	100,00 \$
Impression des panneaux pour l'exposition extérieure de photographie dans le parc de la Fabrique	3 000,00 \$
Impression de chandails pour les enfants du Camp de jour (montant additionnel)	200,00 \$
15 ^e anniversaire de la Maison de la culture Eulalie-Durocher et des journées de la culture 2016	1 500,00 \$
Total (taxes applicables non incluses)	7 200,00 \$

Adoptée à l'unanimité

Procès-verbal de la séance ordinaire du 21 juin 2016

RÉSOLUTION 2016-06-187

La Maison des jeunes La Traversée
Subvention 2016 : 1^{er} versement et 2^{ième} versement

Il est proposé par monsieur Roger Paquette, appuyé par monsieur Bernard Archambault, et résolu :

Que le Conseil municipal autorise la dépense au montant de 6 335 \$: entente de services, subvention 2016: à la Maison des jeunes La Traversée pour le 1^{er} versement (mars) au montant de 3 167,50 et le 2^{ième} versement (juin) au montant de 3 167,50.

Adoptée à l'unanimité

* * * * *

5.1.1 Maison de la Culture Eulalie-Durocher et Tourisme

L'Élu responsable, monsieur Roger Paquette, fait rapport verbal.

RÉSOLUTION 2016-06-188

Festival Chants de Vieilles, édition 2016
Subvention

Il est proposé par monsieur Roger Paquette, appuyé par monsieur Pierre Lauzon, et résolu :

Que le Conseil municipal autorise la dépense au montant de 3 500 \$: pour la subvention au Festival Chants de vieilles, édition 2016 en référence à résolution n° 2015-11-211 du Conseil municipal de Saint-Antoine-sur-Richelieu.

Adoptée à l'unanimité

* * * * *

RÉSOLUTION 2016-06-189

Facture Entre fleuve et rivière (REFER)
Carte touristique 2016

Il est proposé par monsieur Roger Paquette, appuyé par madame Dominique Rougeau, et résolu :

Que le Conseil municipal autorise la dépense au montant de 410,56 \$ taxes applicables incluses pour la participation de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu à la carte touristique du REFER pour l'année 2016.

Adoptée à l'unanimité

* * * * *

5.2 Santé et bien-être

L'Élu responsable, monsieur Pierre Lauzon, fait rapport verbal.

Aucune autorisation de dépense

5.2.1 Office municipal de l'habitation de Saint-Antoine-sur-Richelieu (OMH)

L'Élu responsable, monsieur Pierre Lauzon, fait rapport verbal.

Aucune autorisation de dépense

Dépôt de la lettre de démission de monsieur Jacques Alain comme représentant de la Municipalité au sein du Conseil d'administration.

5.3 Loisirs culturels

Bibliothèque Hélène-Dupuis-Marion

Aucune autorisation de dépense

Pour dépôt : le Rapport annuel 2015-2016

Procès-verbal de la séance ordinaire du 21 juin 2016

6 Protection de l'environnement

En remplacement de l'Élue responsable, madame Chantal Denis, monsieur Bernard Archambault fait rapport verbal
Aucune autorisation de dépense

7 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

7.1 Aménagement, urbanisme, zonage, développement

L'Élu responsable, monsieur Bernard Archambault fait rapport verbal
S/O

RÉSOLUTION 2016-06-190

Îlots déstructurés
Demande à portée collective

Il est proposé par Bernard Archambault, appuyé par madame Dominique Rougeau, et résolu :

Que suite aux recommandations du Comité consultatif en urbanisme (CCU) de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu et tel que proposé et illustré sur les plans joints en annexe, le Conseil municipal de Saint-Antoine-sur-Richelieu accepte la liste des nouveaux lots à introduire pouvant faire parti des îlots déstructurés à Saint-Antoine-sur-Richelieu et autorise l'envoi de ladite liste à la MRC de la Vallée-du-Richelieu.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 2016-06-191

PIIA : 1053, du Rivage

Considérant que le projet de rénovation déposé pour l'immeuble sis au 1053 rue du Rivage comprend des aspects devant être traités par PIIA;

Considérant que le point devant faire l'objet d'un PIIA est :
Le remplacement de 10 fenêtres de la résidence.

Considérant que les membres présents lors de la tenue du Comité consultatif d'urbanisme recommandent au Conseil municipal d'autoriser le projet tel que présenté;

En conséquence, il est proposé par monsieur Bernard Archambault, appuyé par madame Lucie Beaudoin et résolu :

Que le Conseil approuve la présente demande de PIIA, le tout selon les plans déposés.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 2016-06-192

Formation à distance : adjointe à l'inspecteur
Inspection municipale en bâtiment et environnement
CEGEP de Matane

Il est proposé par monsieur Bernard Archambault, appuyé par monsieur Pierre Lauzon, et résolu :

Que le Conseil municipal autorise les dépenses au montant de 700 \$ pour une formation dispensée durant l'année 2016 par le Cegep de Matane via le web, formation à distance pour une technique en inspection municipale en bâtiment et environnement à l'adjointe à l'inspecteur, madame Valérie Gille.

Procès-verbal de la séance ordinaire du 21 juin 2016

Que le Conseil municipal prévoit inscrire des dépenses aux montants suffisants au budget de 2017 pour la poursuite de ladite formation qui totalise 375 heures, réparties en 2016, 2017 et en 2018. Coûts total de la formation : de 3 930 \$ réparti sur trois ans.

Que le Conseil municipal autorise le paiement de chacun des cours avec preuve de réussite de la formation;

Adoptée à l'unanimité

7.2 Agriculture

L'Élue responsable, madame Lucie Beaudoin fait rapport

9 PÉRIODE DE QUESTION(S)

Le Maire et le Conseil procèdent à la période de questions à l'intention des personnes présentes, laquelle période débute à 21 h 02 pour se terminer à 21 h 38.

* * * * *

Note aux lecteurs : un tirage de deux (2) billets pour un souper lors de l'exposition agricole de Calixa-Lavallée a été effectué auprès des personnes présentes. Monsieur Stéphane Paradis de Saint-Antoine-sur-Richelieu est la personne gagnante.

10 LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 2016-06-193

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, sur motion proposée par monsieur Pierre Lauzon, appuyée par monsieur Bernard Archambault, la séance est levée à 21 h 38 .

Adoptée à l'unanimité

* * * * *

• PROCHAINES RENCONTRES

Atelier de travail du Conseil municipal à huis clos	Mardi, 13 juillet 2016 – 19h00
Séance ordinaire publique	Mardi, 19 juillet 2016 – 19h30

Certificat de crédits suffisants

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses autorisées par le Conseil municipal au cours de la présente séance, avec ou sans transferts budgétaires et/ou affectations.

Denis Campeau,
Maire

Joselyne Charbonneau
Directrice générale et secrétaire-trésorière